



TG/211/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 9 avril 2003

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>LEPTOSPERME</p> <p><i>(Leptospermum J.R. Forst. et G. Forst.)</i></p>

PRINCIPES DIRECTEURS
POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) : *

<i>latin</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Leptospermum</i> J.R. Forst. et G. Forst.	Tea Tree, Manuka	Leptosperme	Südseemyrte	Leptospermum

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/3, "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") et les documents "TGP" qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

PAGE

1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	3
2. MATERIEL REQUIS.....	3
3. METHODE D'EXAMEN	3
3.1 Durée des essais	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLEAU DES CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	19
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	19
8.2 Explications concernant certains caractères	19
9. BIBLIOGRAPHIE.....	23
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	24

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Leptospermum* J.R. Forst. et G. Forst. de la famille des myrtacées.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 boutures.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail. Tout matériel obtenu grâce à des méthodes de multiplication "*in vitro*" doit faire l'objet d'une déclaration.

3. Méthode d'examen

3.1 *Durée des essais*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères de la variété qui sont utiles pour l'examen DHS, un lieu supplémentaire d'essai est admis.

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen. Les observations doivent être effectuées sur des plantes d'au moins deux ans.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie

conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.4.2 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations déterminées par mesure ou dénombrement doivent porter sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune des 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.1.2 *Différences reproductibles*

La durée minimale des essais recommandée sous la section 3.1 tient compte, d'une manière générale, de la nécessité de s'assurer que les différences éventuellement observées dans un caractère sont suffisamment reproductibles.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qui par son expression est un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore un caractère pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de plante, un plante hors type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il ou elle présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés similaires soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : port (caractère 1)
- b) Limbe : panachure (caractère 15)
- c) Limbe : couleur principale de la partie supérieure (à l'exclusion des poils) (caractère 16) avec les groupes suivantes :

Gr. 1 (vert) : vert-jaune; vert clair; vert moyen; vert foncé

Gr. 2 (vert-gris) : vert-gris

Gr. 3 (rouge) : rouge; brun-rouge, violet-rouge; violet foncé

- d) Fleur : nombre de verticilles des pétales (caractère 22)

- e) Pétale : couleur principale au premier épanouissement (caractère 36) selon les groupes suivants :

- Gr. 1 : jaune-vert
- Gr. 2 : blanc
- Gr. 3 : rose-rouge
- Gr. 4 : rouge
- Gr. 5 : violet-rouge
- Gr. 6 : violet-pourpre
- Gr. 7 : violet

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir la section 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir la section 6.3

QN Caractère quantitatif – voir la section 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir la section 6.3

(a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.1

(+) Voir les explications du tableau des caractères à la section 8.2

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	Plant: growth habit	Plante: port	Pflanze: Wuchsform	Planta: porte		
(+)						
PQ	upright	dressé	aufrecht	erecto	Ruby Glow	1
	bushy	buissonnant	buschig	arbustivo	Nanum	2
	spreading	demi étalé	breitwüchsig	rastrero	Pacific Beauty	3
	prostrate	étalé	liegend	postrado	Backwater Beauty	4
2.	Plant: height	Plante: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	very short	très basse	sehr niedrig	muy baja	Julie Ann	1
	short	basse	niedrig	baja	Pink Cascade	3
	medium	moyenne	mittel	media	Fairy Rose	5
	tall	haute	hoch	alta	Copper Sheen	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	<i>Leptospermum laevigatum</i>	9
3.	Plant: attitude of branches	Plante: port des branches	Pflanze: Haltung der Zweige	Planta: porte de las ramas		
(+)						
QN	erect	dressées	aufrecht	erecto		1
	semi-erect	demi dressées	halbaufrecht	semierecto		2
	horizontal	horizontales	waagrecht	horizontal		3
4.	Plant: curvature of branches at distal end	Plante: courbure des branches à la partie distale	Pflanze: Biegung der Zweige am distalen Ende	Planta: curvatura de las ramas en el extremo distal		
(+)						
QN	upwards	dressées	nach oben	hacia arriba		1
	straight	droites	gerade	rectas		2
	downwards	retombantes	nach unten	hacia abajo		3
5.	Plant: width	Plante: largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN	narrow	étroite	schmal	estrecha		3
	medium	moyenne	mittel	media	Julie Ann	5
	broad	large	breit	ancha	Album Flore-pleno	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. (a)	Young shoot: main color	Jeune pousse: couleur principale	Junger Trieb: Hauptfarbe	Tallo joven: color principal		
PQ	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		3
	reddish green	vert rougeâtre	rötlichgrün	verde rojizo		4
	orange brown	brun orangé	orangebraun	marrón anaranjado		5
	red	rouge	rot	rojo		6
	purple	violet	purpur	púrpura		7
7. (a)	Young shoot: hairiness	Jeune pousse: pilosité	Junger Trieb: Behaarung	Tallo joven: vellosidad		
QN	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	fuerte		3
8. (*) (a)	Young leaf: main color	Jeune feuille: couleur principale	Junges Blatt: Hauptfarbe	Hoja joven: color principal		
PQ	yellow	jaune	gelb	amarillo	Pacific Beauty	1
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Aphrodite	2
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		3
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		4
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		5
	grey green	vert-gris	graugrün	verde-gris		6
	orange brown	brun orangé	orangebraun	marrón anaranjado		7
	red	rouge	rot	rojo		8
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo		9
	red purple	rouge-violet	rotpurpur	púrpura rojizo	Copper Glow	10
	dark purple	violet foncé	dunkelpurpur	púrpura oscuro	Rudolph	11

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (b) Leaf blade: attitude in relation to stem (+)		Limbe: port par rapport à la tige	Blattspreite: Haltung im Verhältnis zum Stiel	Limbo: porte en relación con el tallo		
QN	adpressed	appliqué	anliegend	alineado		1
	oblique	oblique	schräg abstehend	oblicuo		2
	perpendicular	perpendiculaire	senkrecht abstehend	perpendicular		3
10. (b) Leaf blade: length (*)		Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN	very short	très court	sehr kurz	muy corto		1
	short	court	kurz	corto	Rhiannon	3
	medium	moyen	mittel	medio	Aphrodite	5
	long	long	lang	largo		7
	very long	très long	sehr lang	muy largo		9
11. (b) Leaf blade: width (*)		Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	narrow	étroit	schmal	estrecho	BY 11	3
	medium	moyen	mittel	medio	Rhiannon	5
	broad	large	breit	ancho		7
12. (b) Leaf blade: shape		Limbe: forme	Blattspreite: Form	Limbo: forma		
PQ	linear	linéaire	linear	lineal		1
	ovate	ovale	eiförmig	oval		2
	oblong	oblong	rechteckig	oblongp		3
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptico		4
	orbicular	orbiculaire	kreisförmig	orbicular		5
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval		6

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. (b) (+)	Leaf blade: profile in cross section	Limbe: profil en section transversale	Blattspreite: Profil im Querschnitt	Limbo: perfil en sección transversal		
PQ	v-shaped	en V	v-förmig	en forme de v		1
	incurved	incurvé	aufgebogen	curvado hacia arriba		2
	flat	aplatis	flach	plano		3
	recurved	recourbé	zurückgebogen	curvado hacia abajo		4
14. (b)	Leaf blade: shape of apex	Limbe: forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice		
PQ	acute	pointu	spitz	agudo	Aphrodite, Rhiannon	1
	obtuse	spatulé	stumpf	obtuso	Rudolph	2
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeado		3
15. (b) (*)	Leaf blade: variegation	Limbe: panachure	Blattspreite: Panaschierung	Limbo: variegación		
QL	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente	Raelene	9
16. (b)	Leaf blade: main color of upper side (excluding hairs)	Limbe: couleur principale de la partie supérieure (à l'exclusion des poils)	Blattspreite: Hauptfarbe der Oberseite (ohne Haare)	Limbo: color principal del haz (excluida la vellosoidad)		
PQ	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Lemon Frost	1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Pink Cascade	4
	grey green	vert-gris	graugrün	verde-gris		5
	red	rouge	rot	rojo		6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo		7
	red purple	rouge-violet	rotpurpur	púrpura rojizo		8
	dark purple	violet foncé	dunkelpurpur	púrpura oscuro		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (b)	<u>Varieties with variegated leaves only: Leaf blade: secondary color of upper side</u>	<u>Variétés à feuilles panachées seulement: Limbe: couleur secondaire de la partie supérieure</u>	<u>Nur Sorten mit panaschierten Blättern: Blattspreite: Sekundärfarbe an der Oberseite</u>	<u>Sólo variedades con hojas variegadas: Limbo: color secundario del haz</u>		
PQ	yellowish white	blanc jaunâtre	gelblichweiß	blanco amarillento		1
	light yellowish green	vert jaunâtre clair	hell gelblichgrün	verde amarillento claro		2
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		3
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		4
18. (b)	Leaf blade: glossiness of upper side	Limbe: brillance de la partie supérieure	Blattspreite: Glanz der Oberseite	Limbo: brillo del haz		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	medio		5
	strong	forte	stark	fuerte		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
19. (b)	Leaf blade: hairiness on lower side	Limbe: pilosité de la partie inférieure	Blattspreite: Behaarung an der Unterseite	Limbo: vellosidad del envés		
QN	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyenne	mittel	medio		2
	strong	forte	stark	fuerte		3
20. (c)	Flower bud: hairiness	Bouton floral: pilosité	Blütenknospe: Behaarung	Yema floral: vellosidad		
QN	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyenne	mittel	medio		2
	strong	forte	stark	fuerte		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21. (c)	Flower bud: predominant color	Bouton floral: couleur prédominante	Blütenknospe: überwiegende Farbe	Yema floral: color predominante		
PQ	white	blanc	weiß	blanco		1
	pink	rose	rosa	rosa		2
	red	rouge	rot	rojo		3
	purple	violet	purpur	púrpura		4
22. (*) (d)	Flower: number of whorls of petals	Fleur: nombre de verticilles des pétales	Blüte: Anzahl Blütenblattquirle	Flor: número de verticilos de los pétalos		
QL	one	un	einer	uno		1
	more than one	plus d'un	mehr als einer	más de uno		2
23. (d)	Flower: arrangement of petals	Fleur: disposition des pétales	Blüte: Anordnung der Blütenblätter	Flor: disposición de los pétalos		
QN	free	disjoints	freistehend	libre		1
	touching	tangents	sich berührend	tocándose		2
	overlapping	chevauchants	überlappend	solapándose		3
24. (d)	Flower: number of fertile stamens	Fleur: nombre d'étamines fertiles	Blüte: Anzahl fertiler Staubgefäße	Flor: número de estambres fértiles		
QN	none or very few	nul ou très petit	keine oder sehr wenige	ninguno o muy bajo		1
	few	petit	wenige	bajo		2
	many	grand	viele	alto		3
25. (d)	Flower: diameter	Fleur: diamètre	Blüte: Durchmesser	Flor: diámetro		
QN	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	small	petit	klein	pequeño	<i>Leptospermum neglectum</i>	3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	large	grand	groß	grande		7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	Lavender Queen	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. (d)	Flower: diameter of disc in relation to diameter of flower	Fleur: diamètre du disque par rapport au diamètre de la fleur	Blüte: Durchmesser der Scheibe im Verhältnis zum Durchmesser der Blüte	Flor: diámetro del disco en relación con el diámetro de la flor		
(+)						
QN	less than one third	moins d'un tiers	kleiner als ein Drittel	menos de un tercio		1
	one third to two thirds	un tiers à deux tiers	ein bis zwei Drittel	de un tercio a dos tercios		2
	more than two thirds	plus des deux tiers	größer als zwei Drittel	más de dos tercios		3
27. (d)	Disc: color	Disque: couleur	Scheibe: Farbe	Disco: color		
(+)						
PQ	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento		1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		3
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Copper Sheen	4
	dark purple	violet foncé	dunkelpurpur	púrpura oscuro		5
28. (d)	Sepal: length in relation to length of petal	Sépale: longueur par rapport à la longueur du pétale	Kelchblatt: Länge im Verhältnis zur Länge des Blütenblattes	Sépalo: longitud en relación con la longitud del pétalo		
QN	less than one third	moins d'un tiers	weniger als ein Drittel	menos de un tercio		1
	one third to two thirds	un tiers à deux tiers	ein bis zwei Drittel	de un tercio a dos tercios		2
	more than two thirds	plus des deux tiers	mehr als zwei Drittel	más de dos tercios		3
29. (d)	Sepal: shape of apex	Sépale: forme du sommet	Kelchblatt: Form der Spitze	Sépalo: forma del ápice		
PQ	acute	pointu	spitz	agudo		1
	obtuse	spatulé	stumpf	obtusos		2
	rounded	arrondi	abgerundet	redondeado		3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
30. (d)	Sepal: predominant color	Sépale: couleur prédominante	Kelchblatt: überwiegende Farbe	Sépalo: color predominante		
PQ	white	blanc	weiß	blanco		1
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Aphrodite	2
	green	vert	grün	verde	Backwater Beauty	3
	pink	rose	rosa	rosa	Lambethii	4
	red	rouge	rot	rojo	Copper Sheen	5
31. (d)	Sepal: hairiness	Sépale: pilosité	Kelchblatt: Behaarung	Sépalo: velloidad		
QN	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil		2
	strong	forte	stark	fuerte		3
32. (d)	Petal: ratio length/width	Pétale: rapport longueur/largeur	Blütenblatt: Verhältnis Länge/Breite	Pétalo: relación entre la longitud y la anchura		
(+)						
QN	broader than long	plus large que long	breiter als lang	más ancho que largo		1
	as long as broad	aussi long que large	so lang wie breit	tan largo como ancho		2
	longer than broad	plus long que large	länger als breit	más largo que ancho		3
33. (d)	Petal: number of colors on upper side	Pétale: nombre de couleurs sur la partie supérieure	Blütenblatt: Anzahl Farben der Oberseite	Pétalo: número de colores en la cara superior		
QL	one	une	eine	uno		1
	two or more	deux ou plus	zwei oder mehr	dos o más	Keatleyi, Sunraysia	2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
34. (d)	<u>Varieties with two or more colors on upper side of petal only:</u> Petal: distribution of secondary color	<u>Variétés de deux couleurs ou plus sur la partie supérieure du pétale</u> seulement : pétale : répartition de la couleur secondaire	<u>Nur Sorten mit zwei oder mehreren Farben an der Oberseite des Blütenblattes:</u> Blütenblatt: Verteilung der Sekundärfarbe	<u>Sólo variedades con dos o más colores en la cara superior del pétalo:</u> Pétalo: distribución del color secundario		
QL	marginal	marginale	marginal angeordnet	marginal		1
	striated	striée	gestreift	estriada		2
	flushed	floue	verschwommen	difusa		3
35. (d)	Petal: color change after first opening	Pétale: changement de couleur après le premier épanouissement	Blütenblatt: Farbveränderung nach dem ersten Öffnen	Pétalo: cambio de color tras la primera apertura		
QL	absent	absent	fehlend	ausente		1
	present	présent	vorhanden	presente	Nanum	9
36. (d)	Petal: main color at first opening	Pétale: couleur principale au premier épanouissement	Blütenblatt: Hauptfarbe beim ersten Öffnen	Pétalo: color principal cuando se abre por primera vez		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
37. (d)	<u>Varieties with two or more colors on upper side of petal only:</u> Petal: secondary color at first opening	<u>Variétés de deux couleurs ou plus sur la partie supérieure du pétale</u> seulement : pétale : couleur secondaire au premier épanouissement	<u>Nur Sorten mit zwei oder mehreren Farben an der Oberseite des Blütenblattes:</u> Blütenblatt: Sekundärfarbe beim ersten Öffnen	<u>Sólo variedades con dos o más colores en la cara superior del pétalo:</u> Pétalo: color secundario cuando se abre por primera vez		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
38. (d)	Petal: undulation of margin	Pétale: ondulation du bord	Blütenblatt: Randwellung	Pétalo: ondulación del margen		
QN	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
39. (d)	Petal: main color two weeks after first opening	Pétale: couleur principale deux semaines après le premier épanouissement	Blütenblatt: Hauptfarbe zwei Wochen nach dem ersten Öffnen	Pétalo: color principal dos semanas después de haberse abierto por primera vez		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
40. (d)	<u>Varieties with two or more colors on upper side of petal only: Petal: secondary color two weeks after first opening</u>	<u>Variétés de deux couleurs ou plus sur la partie supérieure du pétale seulement</u> : pétale : couleur secondaire deux semaines après le premier épanouissement	<u>Nur Sorten mit zwei oder mehreren Farben an der Oberseite des Blütenblattes:</u> Blütenblatt: Sekundärfarbe zwei Wochen nach dem ersten Öffnen	<u>Sólo variedades con dos o más colores en la cara superior del pétalo:</u> Pétalo: color secundario dos semanas después de abrirse por primera vez		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
41. (d)	Disc: main color two weeks after first opening	Disque: couleur principale deux semaines après le premier épanouissement	Scheibe: Hauptfarbe zwei Wochen nach dem ersten Öffnen	Disco: color principal dos semanas después de haberse abierto por primera vez		
PQ	greenish brownish	verdâtre brunâtre	grünlich bräunlich	verdoso amarronado	Lambethii	1 2
42. (d)	Stamen: length of fertile stamen in relation to length of petal	Étamine: longueur de l'étamine fertile par rapport à la longueur du pétale	Staubgefäß: Länge der fertilen Staubgefäße im Verhältnis zur Länge des Blütenblattes	Estambre: longitud del estambre fértil en relación con la longitud del pétalo		
QN	up to half as long more than half as long but less than equal equal	jusqu'à la moitié plus de la moitié mais pas aussi longue aussi longue	bis halb so lang mehr als halb so lang, jedoch weniger als gleich lang gleich lang	hasta la mitad de largo más de la mitad de largo sin llegar a la misma longitud igual de largo		1 2 3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
43. (d)	Filaments: main color	Filaments: couleur principale	Staubfäden: Hauptfarbe	Filamentos: color principal		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Rudolph, Aphrodite	1
	pink	rose	rosa	rosa		2
	red	rouge	rot	rojo		3
	brown	brun	braun	marrón		4
44.	Time of beginning of flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración		
QN	early	précoce	früh	temprana		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	late	tardive	spät	tardía		7

8. Explications du tableau des caractères

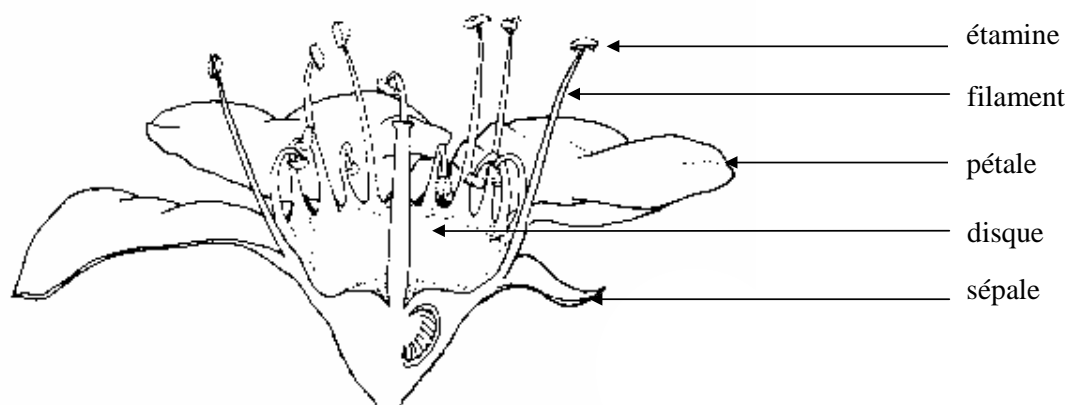
8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivant a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

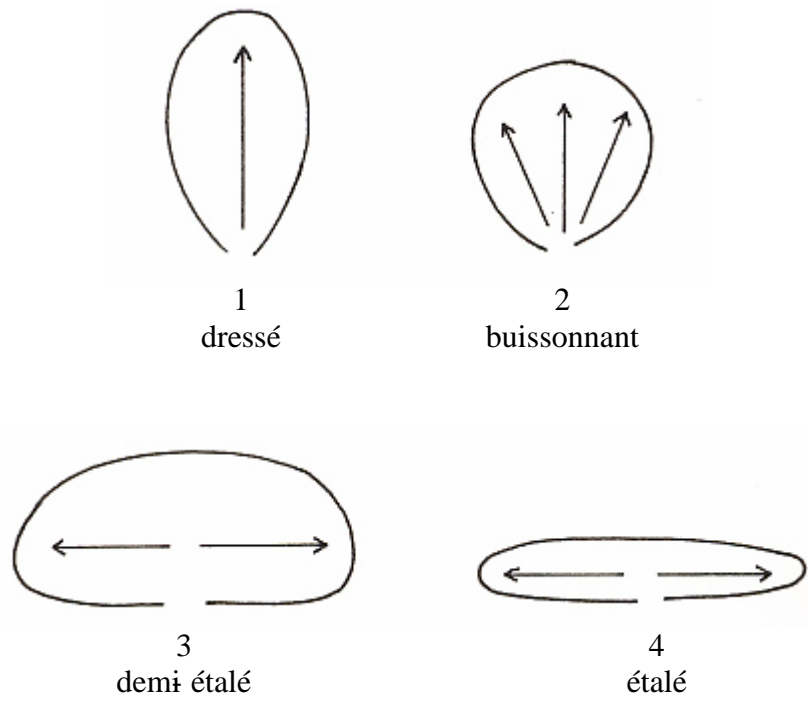
- (a) Les observations sur la jeune pousse et la jeune feuille doivent être effectuées sur la partie distale de la pousse sur des feuilles complètement développées pendant la période de croissance active. La couleur de la jeune feuille doit être observée sur la face supérieure.
- (b) Les observations sur la feuille adulte doivent être effectuées sur des feuilles de la partie médiane des rameaux pendant l'été. La couleur doit être observée sur la partie supérieure.
- (c) Les caractères du bouton floral doivent être examinés juste avant le déploiement des sépales.
- (d) Les observations sur la fleur doivent être effectuées "au premier épanouissement", sauf indication contraire. On entend par "premier épanouissement" le jour où les pétales enroulés en bouton se déploient.

8.2 *Explications concernant certains caractères*

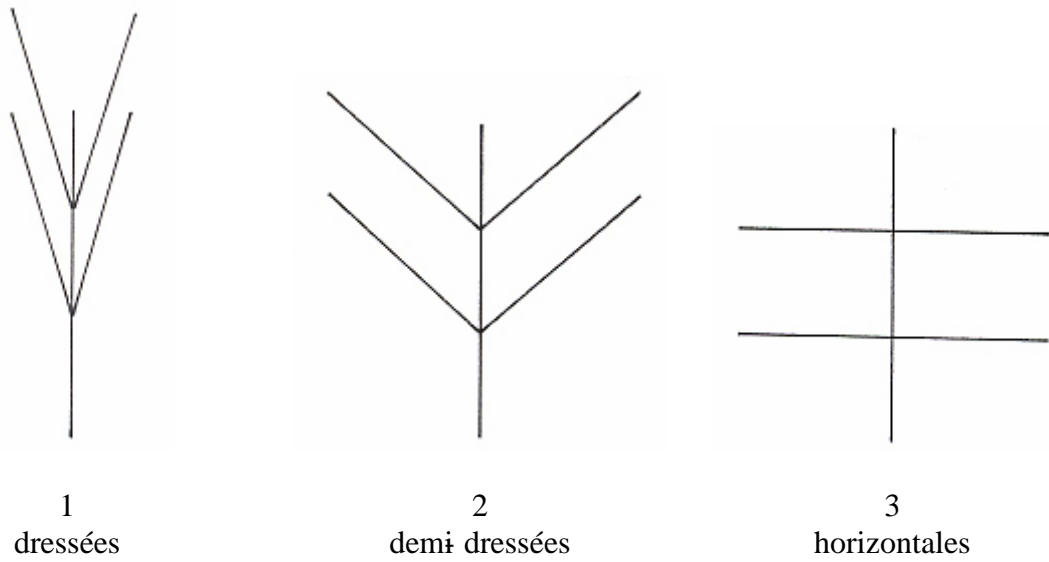
Schéma de la fleur



Add. 1 : Plante : port



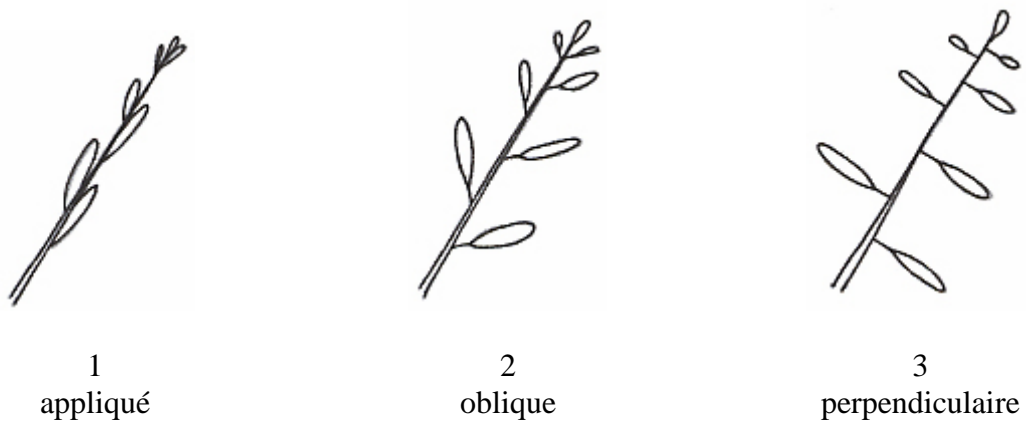
Add. 3 : Plante : port des branches



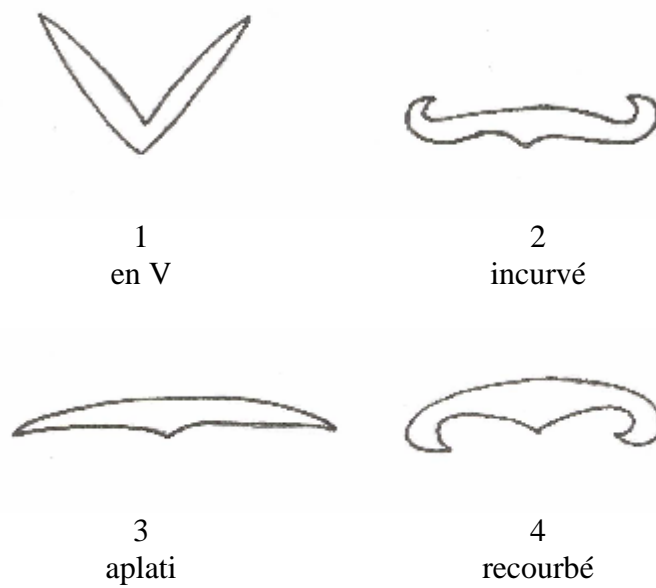
Add. 4 : Plante : courbure des branches à la partie distale



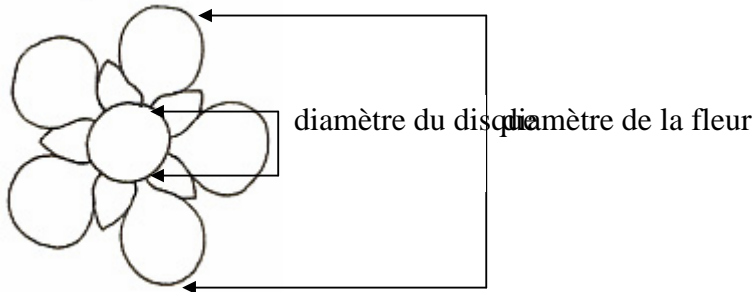
Add. 9 : Limbe : port par rapport à la tige



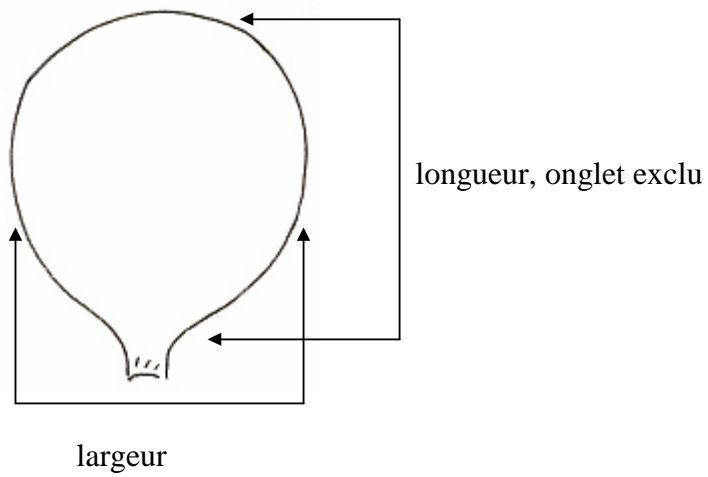
Add. 13 : Limbe : profil en section transversale



Add. 26 et 27 : Fleur : diamètre du disque par rapport au diamètre de la fleur (26) et
Disque : couleur (27)



Add. 32 : Pétale : rapport longueur/largeur



9. Bibliographie

Clarke, I., Lee, H., 1987: Name that Flower, Melbourne University Press, Carlton, 260 pp.

Elliot, R.W., Jones, D.L., 1993: Encyclopaedia of Australian Plants suitable for cultivation, Volume 6, pp. 111-141, Thomas C. Lothian Pty Ltd., Port Melbourne.

Harden, G. J., 1991: Flora of New South Wales, Volume 2, pp. 154-168, New South Wales University Press, Kensington.

Metcalf, L.J., 1972: The cultivation of New Zealand Trees and Shrubs. Reed Methuen, Auckland.

Rowell, R.J., 1991: Ornamental Flowering Shrubs in Australia. New South Wales University Press, Kensington, 321 pp.

Thompson, J., 1983: Redefinitions and nomenclatural changes within the Leptospermum suballiance Myrtaceae, *Telopea* 2(4) 379-383.

Thompson, J., 1989: A revision of the genus *Leptospermum* (Myrtaceae), *Telopea* 3(3) 301-446.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Genre		
1.1.1 Nom latin	<input type="text" value="Leptospermum J.R. Forst et G. Forst"/>	
1.1.2 Nom commun	<input type="text" value="Leptosperme"/>	
1.2 Espèce (à compléter)		
1.2.1 Nom latin	<input type="text"/>	
1.2.2 Nom commun	<input type="text"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

Dénomination proposée
(le cas échéant)

Référence de l'obtenteur

4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété issue d'une:

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée
(indiquer les variétés parentales)

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue
(indiquer la (les) variété(s) parentale(s) connue(s))

c) hybridation à généalogie totalement inconnue

4.1.2 Mutation
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte
(indiquer le lieu et la date, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre
(préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

a) boutures

b) multiplication *in vitro*

c) autre (indiquer la méthode)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemple de variétés	Note
5.1 Plante : port		
(1)		
dressé	Ruby Glow	1[]
buissonnant	Nanum	2[]
demi étalé	Pacific Beauty	3[]
étalé	Backwater Beauty	4[]
5.2 Limbe : panachure		
(15)		
absente		1[]
présente	Raelene	9[]
5.3 Limbe : couleur principale de la partie supérieure		
(16) (à l'exclusion des poils)		
vert-jaune	Lemon Frost	1[]
vert clair		2[]
vert moyen		3[]
vert foncé	Pink Cascade	4[]
vert-		5[]
rouge		6[]
rouge, brun		7[]
rouge, violet		8[]
violet foncé		9[]
5.4 Fleur : nombre de verticilles des pétales		
(22)		
un		1[]
plus d'un		2[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Conditions particulières pour l'examen de la variété

7.2.1 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

7.2.2 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de la dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date